

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE COMMUNE DE LARRA

Par arrêté n° 2020-URB-03 en date du 22 octobre 2020

Le Maire de Larra a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

A cet effet, Mme Caroline Thau exerçant la profession d'architecte et urbaniste a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par Mme le Président du tribunal administratif de Toulouse ;

L'enquête se déroulera à la mairie de Larra du 16 novembre 2020 à 9 h au 17 décembre 2020 à 17 h aux jours et heures habituels d'ouverture : lundi et mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30, mardi de 14 h à 19 h, jeudi de 8 h 30 à 12 h et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h ;

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie de Larra le mardi 17 novembre 2020 de 15 h à 18 h ; le mercredi 25 novembre 2020 de 14 h à 17 h ; le mardi 1er décembre 2020 de 15 h à 18 h ; et le jeudi 17 décembre 2020 de 14 h à 17 h.

Le public pourra prendre connaissance du dossier soumis à enquête publique, incluant le dossier comprenant les informations environnementales :

- Sur le site Internet : www.larra.fr ;
- En format papier et sur un poste informatique mis gratuitement à la disposition du public, sur le lieu de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les personnes intéressées par le dossier d'enquête pourront en obtenir communication à leur demande et à leurs frais.

Pendant le délai de l'enquête, le public pourra transmettre ses observations et propositions :

- Sur le registre d'enquête disponible en mairie ;
- Par courrier adressé au commissaire enquêteur à l'adresse Mairie de Larra, place Maurice Pontich, 31330 LARRA ;
- Par courrier électronique à l'adresse plu2020@larra.fr

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur, transmis au Maire, seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- A la mairie de Larra ;
- Sur le site Internet www.larra.fr

A l'issue de l'enquête publique, la révision du PLU sera approuvée par délibération du Conseil municipal.

Le Maire,
Jean-Louis MOIGN